

Ecole élémentaire LE PARC
9, Le Parc
69360 SAINT SYMPHORIEN d'OZON
☎ 04 78 02 73 43
✉ ce.0692896y@ac-lyon.fr

PROCES VERBAL
CONSEIL d'ECOLE
Le 10 novembre 2016

Personnes présentes :

Equipe enseignante : Mmes Alberti, Kouidri, Bénard, Pépin, Rabatel, Raffin, Méhois, Roiron, Véracruz et Torillec et Mrs Planchon et Guichard.

Education Nationale : Mr Petiot (DDEN)

Représentants de la mairie : Mmes Simian, Mora, Simian et Teyssot.

Parents élus : Mmes Cornuault, Journoud, Latruffé, Lemesre, Millet et Stefan et Mrs Dronnet et Caclin.

Personnes excusées :

Education Nationale : Mr Haselbauer IEN

Parents élus : Mmes Revel, Chevrant-Breton, Bonnet et Périnet et M. Barbiero.

1) Accueil des nouveaux membres

Chaque membre du Conseil d'Ecole se présente.

2) Vote du règlement de l'école

Chaque école élabore son règlement intérieur d'après le règlement départemental. Notre règlement intérieur n'a pas été modifié mais chaque année il est à rediscuter en conseil d'école. Il n'y a aucune remarque et donc il est adopté à l'unanimité pour cette nouvelle année scolaire.

3) Présentation du PPMS

Le PPMS est un plan de prévention de mise en sécurité mis en place dans les écoles.

Chaque collègue dispose d'une version de ce document dans sa classe et il peut être consulté par les familles qui le souhaitent.

Depuis cette année, il nous est demandé d'effectuer 4 exercices : 1 exercice incendie et 1 exercice confinement Risques majeurs et 2 exercices « attentats ».

Le nouvel exercice « Attentat Intrusion » a été réalisé le mercredi 12 octobre 2016 → bilan plutôt positif.

L'exercice effectué en collaboration avec Monsieur Foissier, agent municipal chargé de la sécurité des bâtiments, a été préparé dans les classes, les jours précédents. L'alerte a été donnée par l'intermédiaire des portables personnels des enseignants qui ont pu découvrir un « scénario ». En moins de 5 min les classes se sont barricadées et l'école est devenue très silencieuse.

Des ajustements sont nécessaires afin de répondre aux différents risques (incendie, confinement et intrusion) et ont été envisagés pour l'école : des verrous aux portes des classes et des films occultants sur les grandes baies vitrées des couloirs vont être installés.

L'exercice incendie a été réalisé le vendredi 30 septembre 2016 → tout s'est bien déroulé et les enfants ont été évacués très rapidement.

Deux exercices restent à prévoir et l'aide du gendarme référent sera sollicitée pour réfléchir à une évacuation en cas de risque « Attentat ».

4) Travaux réalisés et Subventions:

Préau : le plafond a été refait et des luminaires LED ont été installés. Les enseignantes constatent une amélioration sonore sous le préau. Il est prévu, dans les prochaines années, de refaire les murs et les sols.

Le placard utilisé pour le rangement du matériel de sport a été équipé d'une serrure.

Les salles de classes ont été équipées de prises électriques supplémentaires.

Les enseignantes ont utilisé le crédit spécial de 3550 € alloué à l'achat de manuels correspondants aux nouveaux programmes 2016 et remercient la municipalité. Ce même budget sera reconduit pour l'exercice 2017.

Suite au départ à la retraite de Mme Martinez, un budget annuel de 600 € pour le renouvellement du matériel de sport a été accordé à chaque groupe scolaire.

L'équipe du RASED (le maître E Monsieur Guichard, le maître G Madame Novelli et la psychologue scolaire Mme Lacroix-Bailly) remercie la municipalité pour les crédits accordés et l'achat du matériel spécifique.

La mairie a bien voulu geler sur trois ans les crédits alloués à la psychologue afin de lui permettre l'achat de matériel indispensable pour tester les enfants, aider à prévoir les aménagements scolaires nécessaires et préparer les dossiers d'orientation.

L'équipe du RASED a ses locaux dans l'école et partage une salle avec le service de Médecine scolaire.

5) Le cross

Le cross a eu lieu le mardi 8 novembre 2016, les trois écoles de Saint Symphorien d'Ozon ont participé.

La directrice remercie l'ensemble des parents de l'école qui ont aidé à l'organisation. L'année prochaine les parents des autres écoles seront également sollicités.

Nous félicitons tous les enfants car ils ont donné le meilleur d'eux même et ont très bien couru.

6) Les questions des parents

Les parents s'interrogent sur l'organisation des deux services de restauration scolaire et demandent aux enseignants s'il serait possible que les élèves de cycle 2 sortent un peu avant.

Madame Alberti répond que cela n'est pas possible, les élèves ne peuvent descendre avant l'heure de fin des cours.

Les parents demandent aux enseignantes, dans les mots des sorties, de bien vouloir rappeler aux familles de désinscrire les enfants de la cantine.

Juliette Chaperon a démissionné de son poste d'intervenant musicien sur la commune et la mairie ne renouvellera pas son poste pour des raisons financières.

Madame Simian s'engage, par l'intermédiaire de financement du département, à aider financièrement l'équipe enseignante dans des projets musicaux qui nécessiteront l'intervention d'un professionnel

Les parents s'inquiètent du niveau sonore dans le restaurant scolaire et émettent l'idée de faire intervenir des associations qui pourraient sensibiliser les enfants aux bruits. Les enseignants sont d'accord pour que ces animations puissent avoir lieu sur le temps scolaire.

L'aide aux devoirs sur le temps périscolaire est effectuée par deux animateurs pour une vingtaine d'élèves et est réalisée dans les petites salles attenantes à la salle d'Arts plastiques.

Les stages de remise à niveau sont organisés par les enseignants aux vacances de Printemps, début juillet et fin août. Dernièrement des groupes ont été annulés car les enfants pourtant inscrits ne se sont pas présentés.

Les maîtresses déplorent également que certains enfants ne réalisent pas le stage complet alors que les séances sont réfléchies et bâties sur 5 demi-journées ! Néanmoins ces stages seront reconduits cette année.

Le fait que les enfants de l'école Saint Claude restent dans leurs locaux pour la garderie du soir n'a eu aucune incidence sur le comportement de nos élèves durant le temps scolaire.

Cette année, les 35 élèves de CM2 et des élèves de l'ULIS partiront en classe de neige du 6 au 10 mars 2017.

Mr Nelay, mathématicien, propose des interventions sur des jeux mathématiques pour toutes les classes de l'école. Un devis a été reçu par les maîtresses et cela représenterait une somme de 800 euros.

Dans le cadre du partenariat avec le SMIRIL, les enseignantes envisageraient de faire une sortie de fin d'année au Parc des Oiseaux pour 6 classes.

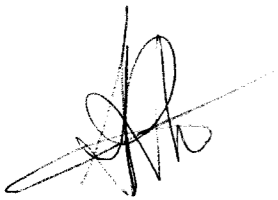
4 classes de l'école étaient intéressées par un spectacle prévu à l'Espace Louise Labé, liant danse et musique, elles souhaiteraient y assister avec leur classe sur le temps scolaire. Mais la compagnie a un tarif élevé pour une représentation.

Les enseignantes soumettent l'idée de proposer des spectacles scolaires à l'espace Louise-Labé comme il est prévu pour le cinéma.

Sur la communauté des communes du Val d'Ozon, il n'y a pas d'association de ludothèque qui permettraient d'organiser des temps de jeux de société. Ceci peut représenter une piste de réflexion pour les élus.

L'ouverture de la nouvelle classe n'a pas vraiment allégé les effectifs des classes.

La directrice
Mme ALBERTI



La secrétaire
Mme RAFFIN

